



Projet financé par
l'Union européenne

Projet de coopération technique THAMM + OFII



Opérateur de mise en
œuvre

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA MISSION D'EXPERTISE LONG TERME : COORDINATEUR(TRICE) POUR L'EMPLOYABILITÉ

Poste : Coordinateur(trice) pour l'employabilité, chargé(e) du suivi des subventions à des tiers

Cadre : coopération technique entre la Tunisie et l'Union européenne

Contractant : Représentation en Tunisie de l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

Type de contrat : contrat de prestation

Durée du contrat : 46 mois maximum

Prise de poste : Le plus tôt possible

Date limite de soumission des candidatures : mercredi 11 mars 2026 avant 18h00

1



I - CONTEXTE

Partenariat des talents

Le "partenariat des talents" est une initiative de l'Union européenne visant à faciliter la mobilité légale des travailleurs qualifiés en provenance de pays partenaires, sur la base d'une coopération équilibrée et durable, répondant aux pénuries de compétences de l'UE et aux objectifs de développement des pays d'origine, dont la Tunisie.

Lancé en 2023, le Partenariat des talents entre la Tunisie et l'Union européenne a pour ambition de dynamiser la mobilité internationale et le développement des compétences dans une perspective mutuellement bénéfique. Le renforcement de la coopération en matière de migration légale et de mobilité constitue, à cet égard, une priorité.

L'accent est mis sur les secteurs d'intérêt commun identifiés, avec une implication active du secteur privé et un alignement sur les priorités établies dans la feuille de route du Partenariat, adoptée lors de la 3^e table ronde en juin 2025. Celle-ci a posé les bases d'une coopération reposant sur une formation qualifiante, une mobilité régulée et des emplois décents dans des secteurs stratégiques.

Programme THAMM

Financé par l'UE, le programme « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM) » vise à offrir des possibilités mutuellement bénéfiques de migration et de mobilité, sûres, régulières et ordonnées, entre les pays d'Afrique du Nord et l'Union européenne. Le volet Tunisie, placé sous l'égide du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, est mis en œuvre par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation internationale du travail (OIT), la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

2

Projet THAMM+ OFII

Le projet THAMM+ OFII souhaite contribuer à structurer la migration légale mutuellement bénéfique et la mobilité entre la Tunisie et la France, en appui au Partenariat des talents. Ceci est entendu dans un esprit de circularité, à savoir la possibilité pour une personne qui s'est engagée légalement dans un parcours migratoire d'envisager des périodes de sa vie en Europe et d'autres en Tunisie, sans caractère irréversible. Cette migration doit bénéficier à toutes les parties prenantes :

- aux migrants, à travers un séjour légal, une couverture sociale, un droit à la formation, une capacité d'épargne et une possibilité d'aide à la réinstallation ;
- aux pays de séjour, en palliant notamment les difficultés de recrutement des entreprises dans certains secteurs (métiers en tension) ;
- aux pays d'origine (alternative au chômage, transferts d'argent, puis retour des compétences accrues par l'expérience migratoire, réseautage économique, etc.).

Le projet THAMM+ OFII s'inscrit dans une démarche systémique visant à soutenir des initiatives durables dans les secteurs prioritaires identifiés au sein de la feuille de route du Partenariat pour les Talents. L'objectif est de créer des parcours de mobilité sûrs, équitables, pérennes et adaptés aux besoins mutuels, en valorisant les compétences tunisiennes et en répondant aux attentes économiques des deux pays.

Le projet THAMM+ OFII favorisera une augmentation de la capacité de formation aux standards européens, de manière à satisfaire aussi bien la demande locale que celle des employeurs européens. Ceci ouvrira des perspectives professionnelles devant les jeunes qui n'envisagent pas de longues études, à travers l'acquisition de compétences techniques accessibles en un temps raisonnable avec un niveau d'instruction ordinaire.

Contenu du projet THAMM+ OFII

Objectif global : La migration légale et la mobilité entre la Tunisie et la France est renforcée.

Objectif spécifique : L'accès à la formation et à la mobilité des chercheurs d'emploi correspondant aux métiers en tension en Tunisie et en Europe est amélioré/renforcé.

L'atteinte de cet objectif spécifique passe par 3 produits escomptés :

Produit 1 : Les schémas de mobilité dans des secteurs cibles sont développés et/ou renforcés.

Par schéma de mobilité, on entend un parcours administratif, professionnel et humain répondant aux besoins des acteurs économiques (entreprises et travailleurs qualifiés) et respectant les principes d'une migration sûre, ordonnée et régulière (Pacte mondial adopté le 10 décembre 2018).

Produit 2 : L'information des publics cibles (chercheurs d'emploi et acteurs locaux) sur les voies légales de migration est améliorée dans les gouvernorats.

Produit 3 : Les administration/institutions tunisiennes du secteur de l'emploi sont mieux outillées pour collecter, gérer et analyser les données concernant le marché de l'emploi national et international.

Produit 1 : Les schémas de mobilité dans des secteurs cibles sont développés et/ou renforcés

- Résultat 1.1. Consolidation et extension du schéma de mobilité dans le secteur agricole
- Résultat 1.2. Consolidation et extension du schéma de mobilité dans le secteur du soin
- Résultat 1.3. Conception, mise en place et consolidation d'un schéma de mobilité dans le secteur du transport et de la logistique
- Résultat 1.4. Conception et mise en place d'un PPP dans le secteur industriel
- Résultat 1.5. Placement dans le secteur du tourisme, hôtellerie, restauration
- Résultat 1.6. Étude du secteur de la confection
- Résultat 1.7. Consolidation des dispositifs d'amélioration des compétences linguistiques

3

Produit 2 : L'information des publics cibles (chercheurs d'emploi et acteurs locaux) sur les voies légales de migration est améliorée dans les gouvernorats

- Résultat 2.1. Création de produits d'information et de communication adapté par types de procédures, par types d'acteurs et par secteurs d'activité (flyers, plaquettes, vidéos, réseaux sociaux, sites et forums internet, etc.), en fonction des schémas de mobilité établis ou actualisés.
- Résultat 2.2. Communication de masse pour créer une « culture » de la migration professionnelle
- Résultat 2.3. Communication ciblée

Produit 3 : Les administration/institutions tunisiennes du secteur de l'emploi sont mieux outillées pour collecter, gérer et analyser les données concernant le marché de l'emploi national et international

- Résultat 3.1. Perfectionnement et extension du système SIGAF de gestion de l'offre de formation professionnelle privée
- Résultat 3.2. Soutien au système d'information sur les marchés du travail (SIMT)

Groupes cibles et bénéficiaires finaux

Le projet vise à augmenter significativement et durablement les capacités de placement à l'international de l'ANETI en apportant un soutien à l'unité emploi international (UEI) qui sera accompagnée sur des opérations concrètes de placement tandis que des outils digitaux spécifiques seront développés en cohérence avec le système d'information défini par la Banque mondiale.

Il s'agit parallèlement d'apporter un soutien à l'Agence tunisienne de formation professionnelle (ATFP), incitée à augmenter sa capacité de formation aux métiers en tension sur le marché tunisien et international et à actualiser son offre de manière à mieux répondre aux besoins des entreprises.

Le projet poursuivra parallèlement son appui systémique au ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MEFP) en matière de digitalisation, notamment au niveau de l'ANETI et de l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ), pilier de la Cellule de veille sur les marchés du travail et d'anticipation des métiers en tension dont la première phase du projet a soutenu la création.

Le MEFP offrant à travers l'ANETI et l'ATFP des services publics aux chercheurs d'emploi d'une part, aux demandeurs de formation d'autre part, l'ensemble de ces publics sont considérés comme bénéficiaires finaux de ce projet. Parmi eux, 2500 personnes feront l'objet d'un suivi débouchant sur le placement à l'étranger dans les secteurs d'intervention identifiés : travail saisonnier dans l'agriculture ou l'hôtellerie/restauration, soins à la personne (auxiliaires de vie et aides-soignants), transport et logistique, industrie.

II. MISSION DU (DE LA) COORDINATEUR(TRICE) POUR L'EMPLOYABILITÉ

Contexte et finalité du poste

Le(a) coordinateur(trice) pour l'employabilité, chargé(e) du suivi des subventions à des tiers, intervient sous la supervision technique de la cheffe de projet. Il / elle assure la conception et la coordination des appels à projet visant à renforcer l'employabilité, à développer des schémas associant formation et mobilité et à faciliter le placement professionnel en France.

Il / elle travaille en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels (ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, (MEFP), Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (ANETI), Agence tunisienne de formation professionnelle (ATFP), etc.), ainsi qu'avec les opérateurs de formation professionnelle privés, les employeurs tunisiens et européens et les opérateurs de mise en œuvre de THAMM dans les secteurs d'intérêt commun.

4

Missions principales

1. Pilotage de projets subventionnés et gestion opérationnelle

- Définir les lignes directrices, en concertation avec la cheffe de projet et le responsable financier.
- Organiser la publication de l'appel à projet et la sélection des lauréats.
- Élaborer et actualiser les plans de travail trimestriels et mensuels, en cohérence avec le cadre logique, les résultats attendus et les contraintes de terrain.
- Assurer le suivi opérationnel, technique et financier des activités, en conformité avec les procédures des bailleurs (Commission européenne, OFII).
- Identifier les risques, contraintes administratives ou logistiques et proposer des mesures d'adaptation garantissant l'atteinte des résultats.
- Contribuer à la production des rapports narratifs et financiers, intermédiaires et finaux, selon les exigences du bailleur.

2. Développement des schémas de formation – Mobilité internationale

- Consolider et multiplier des schémas intégrés de formation suivie de mobilité professionnelle, notamment dans les secteurs :
 - Hôtellerie – restauration
 - Industrie (plasturgie, aéronautique, maintenance industrielle, confection, etc.).

- Favoriser l'implication directe des employeurs européens dans les dispositifs de formation complémentaire dispensée en Tunisie, à travers des partenariats public/privé.
 - Appuyer la mise en place de formations techniques courtes complémentaires, lorsque nécessaires, pour sécuriser les parcours de mobilité professionnelle.
- 3. Prospection et relations employeurs (France / Europe)**
- Mener des actions de prospection ciblée auprès des employeurs français et européens, en lien avec les besoins en compétences identifiés.
 - Développer et entretenir un réseau d'entreprises partenaires, notamment dans les secteurs en tension.
 - Contribuer au suivi des placements professionnels, du point de vue de la satisfaction du salarié et de l'employeur.
- 4. Coordination des expertises**
- Organiser les procédures de sélection des consultants et prestataires, en lien avec la cheffe de projet.
 - Coordonner et encadrer le travail des consultants et prestataires, en veillant au respect des délais, des livrables et des standards de qualité de l'OFII.
 - Examiner, commenter et valider les productions techniques (études, rapports, guides, recommandations).
- 5. Capitalisation, communication et représentation**
- Contribuer à la capitalisation des expériences pilotes, à la documentation des bonnes pratiques et à la diffusion des résultats.
 - Travailler en lien avec la cellule communication pour valoriser les actions du projet auprès du grand public et des parties prenantes.
- 6. Contribution à la mise en œuvre du projet THAMM + OFII**
- Participer activement aux réunions d'équipe et aux réunions de pilotage du projet THAMM+ OFII (préparation, animation, suivi des décisions).
 - Produire les documents projets : rapports de suivi-évaluation et capitalisation des bonnes pratiques.
 - Représenter le projet dans des événements, des séminaires ou des réunions de coordination, à la demande de la cheffe de projet et en concertation avec elle.
 - À titre exceptionnel, exécuter d'autres tâches confiées par la cheffe de projet.

III. PROFIL SOUHAITE

Savoir-faire

- Grandes qualités d'organisation : méthode, planification, coordination, information
- Qualités d'analyse et de synthèse
- Expérience en gestion de projet
- Aisance orale et rédactionnelle en arabe et en français

Savoir-être

- Capacité d'adaptation
- Capacité à travailler en équipe dans un contexte multiculturel
- Sens de la communication et des relations humaines
- Qualités de rigueur : précision intellectuelle, respect des usages administratifs et des délais
- Autonomie, sens de l'initiative
- Capacité d'apprentissage
- Capacité à rendre compte

- Capacité d'anticipation
- Disponibilité et mobilité

Connaissances

- Formation supérieure (minimum bac + 4)
- Connaissance des problématiques de l'emploi, de la formation professionnelle, de la migration et des politiques européennes correspondantes
- Connaissance de l'environnement institutionnel et politique en Tunisie
- Bonne culture administrative
- Maîtrise des outils bureautiques

Expérience

Au moins 6 années d'expérience professionnelle, dont au moins :

- 3 années à un niveau de gestion ou de coordination de projet,
- 3 années dans le domaine de l'emploi,
- 3 années dans le domaine de la coopération internationale.

IV. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Type de contrat

Le prestataire doit détenir une patente ou être porté par une structure en mesure de facturer ses services. Il sera engagé par l'Office français de l'immigration et de l'intégration, établissement public français doté d'une Représentation en Tunisie. Il bénéficiera d'un contrat de prestation couvrant la durée restante du projet THAMM+ OFII.

6

Précisions

Ce contrat de prestation ne confère pas le droit à une carrière au sein de l'OFII, ni à un renouvellement automatique de contrat, ni à une conversion pour remplir une fonction d'une autre nature au sein de l'établissement.

Tout renouvellement du contrat sera conditionné par la disponibilité des fonds, la continuité du besoin des fonctions exercées et un état des prestations accomplies satisfaisant.

V. MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur offre technique (CV, lettre de motivation et références) ainsi que leur offre financière détaillée en dinars tunisiens (tarif journalier en homme/jour en HTVA et TTC), rédigée en langue française, aux adresses suivantes : thamm.ofii.consultations@gmail.com et helene.hammouda@ofii.fr en précisant en objet « Intitulé du poste suivi de leur nom et prénom ».

Exemple : « Coordinateur pour l'employabilité – Ben Foulen Foulen ».

La date limite de réception des candidatures est le **11/03/2026 avant 18h00**.